

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 JANVIER 2011

Le Conseil Municipal de CHERISY s'est réuni le Jeudi vingt sept Janvier 2011 à 20 heures 30 à la Mairie de CHERISY sous la présidence de Monsieur Michel LETHUILLIER, Maire.

Etaient présents : M. LETHUILLIER, M. BOUCHER, MME HAIE, MM LOQUET, ISABEL, GUIRLIN, ROBERT, MME KERMARREC, M. MOREAU-PAGANELLI, MMES RANDOUX, LEGER, M. CAPILLERY, M. DESHAYES, MMES CHOTARD, JETHA, M. POTOT

Etaient absents excusés : M. BROU, M. DUPORT

Elodie RANDOUX est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer la séance, M. le Maire félicite Elodie RANDOUX pour la naissance de la petite Emma, le 1^{er} janvier dernier.

ORDRE DU JOUR

I – FINANCES

1°/ Situation budgétaire avant rapprochement avec le compte de gestion du Trésorier

M. le Maire présente au conseil la situation budgétaire de la commune, avant rapprochement avec le compte de gestion du Trésorier.

Pour le budget général :

- Section de Fonctionnement, pour un budget primitif de 1 560 000 € les dépenses s'élèvent à 1 063 026 € et les recettes à 1 628 519 € soit 565 493 € d'excédent.
- Section d'Investissement, pour un budget primitif de 1 140 000 € les dépenses s'élèvent à 782 941 € et 539 099 € de recettes, soit 47%.

Pour les budgets Eau et Assainissement :

- Section de Fonctionnement, pour un budget primitif de 468 000 € les dépenses s'élèvent à 246 196 € et les recettes à 468 638 €.
- Section d'Investissement, pour un budget primitif de 470 000 € les dépenses se sont élevées à 246 195 € et les recettes à 274 958 €.

Le budget du CCAS est conforme aux prévisions.

D.2011/01/001
AUTORISATION
PAIEMENT
FACTURES INVEST
AVANT VOTE
BUDGET
EAU ET ASSAINIS.

2°/ Autorisation paiement factures Investissements avant vote du budget Eau et Assainissement 2011

Vu, la loi n° 88.13 du 5 janvier 1988, qui prévoit dans son article 15 du titre III que «dans l'attente de l'adoption du budget primitif le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette »,

Vu, que cette autorisation doit préciser le montant et l'affectation des crédits,

Vu, que pour le budget Eau et Assainissement, le montant des dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif 2010, hors dette, s'élève à 458 465,63 €,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Autorise :

M. le Maire à engager et mandater, les opérations suivantes sur le budget Eau et Assainissement :

Article	Libellé	Montant TTC
23158	Installation matériel et outillage technique	10 000
	TOTAL	10 000

Dit que les crédits seront régularisés dans le cadre du vote du budget 2011. Adopté à l'unanimité.

3°/ Mesures de la loi de Finances pour 2011 impactant sur le bloc communal

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la progression de la DGF (Dotation Générale de Fonctionnement) est gelée à 0,2% pour 2011. A ce jour, les collectivités sont dans l'attente de données précises pour l'élaboration du budget primitif 2011. Pour information.

II – ADMINISTRATIF

D.2011/01/002
DEMANDE DE
TERRASSE

1°/ Demande de terrasse

M. le Maire présente la demande de Monsieur SUNBER relative à une demande de terrasse devant son établissement "Adana Kebab" sis 10 rue Charles de Gaulle.

P.J. POTOT n'y voit pas d'inconvénient mais souhaiterait que l'heure de fermeture soit clairement définie (au maximum 22 heures).

C. BOUCHER pense que par souci d'égalité, il convient d'accorder le droit de terrasse comme cela a été fait pour l'Auberge du Cheval Blanc et le Bar Tabac, en étant toutefois vigilant quant aux éventuelles nuisances que cela pourrait occasionner.

Après délibération, le conseil municipal accepte la réalisation d'une terrasse devant "Adana Kebab". Adopté à l'unanimité.

2°/ Diagnostic pour assainissements non collectifs

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un diagnostic de l'assainissement non collectif sera réalisé sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes "Les Villages du Drouais". Ce diagnostic sera réalisé sur les propriétés qui ne pourront jamais être raccordées compte tenu de leur situation géographique (une quarantaine).

3°/ Désistement M. MALITOURNE

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de M. MALITOURNE de construction de logements pour personnes âgées rue de Paris. Il informe le Conseil Municipal que suite au refus du permis de construire pour problèmes de règles d'urbanisme, M. MALITOURNE se voit contraint d'abandonner ce projet et de ce fait, de se désister de l'acquisition du terrain (la vente du terrain étant liée à l'obtention du permis de construire).

M. le Maire informe le conseil que les deux offices d'HLM (la SA Eure & loir Habitat et la Roseraie) ayant déjà des logements sur Chérisy sont demandeurs de nouveaux terrains sur Chérisy. Affaire à suivre.

4°/ Communication sur les volumes d'eau achetés par la commune au SICA ANET

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a acheté au SICA d'Anet 121 276 m³ d'eau en 2010 contre 156 407 m³ en 2009. Il se félicite à nouveau de l'efficacité retrouvée de la Commission des Eaux.

M. le Maire rappelle qu'une réflexion avec le SICA ANET est en cours pour intégrer la compétence "Distribution" au sein du syndicat.

5°/ Communication sur le résultat du recensement de la population 2010

M. le Maire donne les résultats transmis par l'INSEE relatifs au dernier recensement de la population réalisé en 2010 : la population légale de Chérisy est de 1855 habitants.

III – TRAVAUX

1°/ Rappel choix des entreprises pour aménagements traversée des Osmeaux et parking abords écoles

Dans le cadre des travaux devant débuter sur la commune en février prochain, M. le Maire rappelle que c'est l'entreprise STAR ILE DE France qui avait été retenue pour un montant de :

- aménagements de sécurité dans la traversée des Osmeaux – 128 624,98 € HT
- aménagement parking aux abords de l'école – 35 404,11 € HT.

Ces travaux sont financés à hauteur de 40% par le Département dans le cadre des Amendes de Police.

2°/ Présentation avant-projet aménagement de sécurité rue de Marsauceux et rue Charles de Gaulle

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations D2633 et DD2633 Bis du 10 décembre 2010 relatives à une demande de subvention au titre du FDAIC 2011 auprès du Conseil Général, pour les travaux d'aménagement de sécurité rue de Marsauceux, rue Charles de Gaulle, rue du Pressoir et rue Victor Hugo.

Dans ce cadre, il présente des avant-projets d'aménagement de sécurité des rues Charles de Gaulle et de Marsauceux. Ces travaux seront réalisés en 2011.

D'autre part, comme évoqué lors du conseil municipal du 10 décembre dernier, M. le Maire informe avoir consulté le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement d'Eure et Loir) pour une étude d'aménagement de la place de l'Eglise en proposant un cahier des charges avant consultation d'architectes paysagistes.

D.2011/01/003
RESTAURATION
CLOCHE EGLISE
DEMANDE SUBV.
DRAC

3°/ Restauration cloche de l'Eglise - demande de subvention

Dans le cadre du projet de réparation de la cloche de l'Eglise « ANNE », M. le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'avis de M. SINGER expert campanologue, la Commission d'Appel d'Offres a retenu l'entreprise MAMIAS pour un montant H.T. de 38 202 €, soit 45 689,60 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal :

- retient l'entreprise MAMIAS pour la restauration de la cloche pour un montant de 38 202 € HT
- sollicite une subvention auprès des services de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) à hauteur de 40% du montant des travaux
- autorise M. le Maire, maître d'ouvrage, à signer tous documents afférents à ce dossier.

Adopté à l'unanimité.

4°/ Appel d'offres pour extincteurs

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la visite périodique de vérification du parc d'extincteurs dans les locaux communaux, il faudrait envisager le remplacement d'une vingtaine d'entre eux. Plusieurs entreprises ont été contactées pour une mise en concurrence. Pour information.

IV – QUESTIONS DIVERSES

↳ **Aire de la Mésangère** : M. le Maire donne lecture d'un courrier de M. le Sous Préfet de Dreux relatif aux aménagements demandés par la commune sur l'aire de la Mésangère partie Nord. L'implantation d'une clôture serait réalisée par les services de l'Etat, la réalisation du merlon reviendrait à la commune.

↳ **Demande de salle par une nouvelle association** : M. le Maire informe les membres du conseil municipal de la demande de l'association "Vivre autrement" de disposer d'une salle. Le conseil municipal demande plus de détails pour étudier la demande.

↳ **Félicitations au personnel communal** : M. le Maire relaye plusieurs messages de félicitations de la part d'habitants de la commune à l'égard du personnel de voirie, suite à leurs interventions durant la période de neige.

↳ **SITED** : M. ISABEL donne rapport du dernier comité syndical du SITED. Il est à noter que Cherisy est la commune la plus importante du SITED avec 219 coupons vendus sur l'année 2009.

↳ **Mise à disposition d'un logement communal** : M. le Maire rappelle que Madame Lydia MATHIEU occupe toujours le logement communal mis à sa disposition au mois de novembre, en l'attente d'une solution de la situation par les services sociaux.

TOUR DU TAPIS

P.J. POTOT

↳ Signale des ornières devant le Moulin causées régulièrement par les poids lourds. Propose de bétonner une partie du parterre pour y remédier.

↳ Signale une plaque d'égout dangereuse devant le 20 rue Charles de Gaulle.

Susana JETHA	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Indique que des ordures ménagères sont entreposées pendant la semaine devant une propriété rue de la Libération. M. le Maire répond qu'un courrier sera fait aux propriétaires.
Arnaud GUIRLIN	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Il lui a été demandé des précisions sur les travaux rue des Osmeaux, notamment devant la propriété de M. MILLE. M. MOREAU-PAGANELLI a eu l'occasion de montrer les plans des travaux à l'intéressé.
Laurence CHOTARD	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Demande de stage en Mairie pour Melle LORANS. M. le Maire donne son accord.
Ludovic DESHAYES	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Remercie la commune pour la pose de la faïence aux vestiaires du stade. ↳ Signale des panneaux de signalisation endommagés au Petit Cherisy. M. le Maire a donné des consignes pour les redresser. ↳ Déploire le mauvais état de l'enrobé rue Victor Hugo malgré la dernière réfection. ↳ Souhaiterait que la commune s'équipe de défibrillateurs. M. le Maire propose d'en acquérir 2 : l'un pour l'Espace Hugo, l'autre pour le stade. M. MOREAU PAGANELLI indique qu'il existe un modèle avec appel automatique des secours.
Franck CAPILLERY	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Informe que le Téléthon n'aura peut-être pas lieu en 2011 sur France Télévision. ↳ Transmet la demande de Fabienne THIBEAULT pour une prestation de Sébastien CHAPERON sur Cherisy. M. le Maire accepterait de mettre une salle à disposition pour un concert. ↳ Signale le mauvais état de la rue du Fournil ainsi que des détritrus dans un chemin à Raville.
R.J. MOREAU PAGANELLI	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Informe que les élèves de CM1 participeront à une formation au Centre de Secours en avril prochain ; le transport serait pris en charge par la commune.
N. KERMARREC	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Demande la possibilité d'installer un éclairage public au carrefour de la rue de la Croix des Pèlerins / RD 21⁴. M. le Maire répond qu'il n'y a pas de réseau à cet endroit et qu'il s'agit d'une route départementale. Un devis peut être demandé ↳ Indique que la procédure de reprise des concessions trentenaires arrive à terme fin mars 2011.
D. ROBERT	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Signale le mauvais état de la rue des Merries à Raville. ↳ Informe que les travaux de construction du nouveau château d'eau à Abondant vont démarrer ; ils devraient durer 1 an.
M. ISABEL	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Demande la reprise éventuelle de la rue Vieille Côte dans le cadre des travaux aux Osmeaux.
M. LETHUILLIER	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Informe que la famille TAUPIN GOFFINONT consteste un certificat d'urbanisme refusé auprès du Tribunal. Un mémoire en défense sera adressé pour réponse.
B. LOQUET	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Le bulletin municipal 2011 est en cours d'élaboration. Prochaine réunion le 8/2/2011 à 19 heures
C. BOUCHER	<ul style="list-style-type: none"> ↳ Signale que les boites à lettres placées devant le 10 rue Charles de Gaulle débordent sur le trottoir et sont dangereuses pour les piétons.

M. le Maire indique que deux courriers ont déjà été adressés au propriétaire. Une troisième lettre recommandée lui sera envoyée.

↳ Informe qu'une nouvelle activité sportive : 29 Minutes Inside a lieu tous les jeudis de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 0h15 heures.

N° DELIBERATIONS	OBJET
2011/01/001	Autorisation paiement factures investissement avant vote du budget primitif Eau et Assainissement 2011
2011/01/002	Demande de terrasse
2011/01/003	Restauration cloche de l'église – Demande de subvention à la DRAC

Michel LETHUILLIER	
Christian BOUCHER	
Anne-Marie HAIE	
Bruno LOQUET	
Michel ISABEL	
André BROU	ABSENT EXCUSE
Arnaud GUIRLIN	
Daniel ROBERT	
Bruno DUPORT	ABSENT EXCUSE
Nicole KERMARREC	
René-Jean MOREAU-PAGANELLI	
Elodie RANDOUX	
Danièle LEGER	
Franck CAPILLERY	
Ludovic DESHAYES	
Laurence CHOTARD	
Susana JETHA	
Pierre-Jean POTOT	